

L'école de maréchalerie

DE MOULINS-ENGILBERT

Au cœur des villages de la France profonde, il y a belle lurette que le marteau du forgeron ne fait plus chanter l'enclume comme une clarine.

Ce maître du feu usait des savoirs les plus anciens et détenait des secrets venus d'on ne sait trop où, peut-être des confins du surnaturel. Hein ! Pourquoi donc toujours faire rebondir son marteau sur l'enclume à côté du fer incandescent, sinon pour envoyer un message codé à Vulcain ou faire remonter la force des entrailles de la terre.

Le travail du fer a toujours inspiré la crainte et le respect. Le soldat avait intérêt à se concilier les bonnes grâces du forgeron pour disposer d'une épée solide. De même, le laboureur, pour avoir un coutre et un bon socle de charrue, ou avoir de bons fers pour ses bœufs et ses

chevaux. On disait même qu'il était recommandé d'offrir à boire aux maréchaux, pour avoir de bons outils. Aussi, la maréchalerie était-elle souvent doublée d'un bistrot : cela permettait aussi de se reposer et d'attendre que le ferrage des animaux de trait soit terminé.

La pratique des maréchaux-ferrants était également associée au pouvoir de soigner, de « panser ». Est-ce parce qu'ils dialoguaient avec les puissances du Feu ? Ou parce que leurs gros pouces parvenaient en un rien de temps à vous réduire une entorse ?

En tout cas, la boutique du maréchal était un lieu magique. Vous en aviez pour votre argent, on vous y donnait à voir, à entendre et à sentir : il faisait chaud, les étincelles fusaient, le soufflet ronflait, l'enclume sonnait et on sentait l'encens et la braise refroidie. C'est là aussi, souvent, qu'on y apprenait les nouvelles.

Le métier de maréchal-ferrant aujourd'hui

La pratique de la maréchalerie connaît un développement récent, lié à l'essor des sports équestres qui se placent en quatrième position du point de vue du nombre de licenciés avec 550.000 pratiquants après le football, le tennis et le judo. Le savoir-faire relatif aux chevaux de trait a donc laissé la place à celui relatif aux loisirs : courses, randonnée, endurance...

Ce savoir-faire prend en compte le travail du métal, la pose du fer, mais aussi la bonne connaissance du cheval. Cette dernière oblige la profession à des liens étroits avec la médecine vétérinaire, l'intervention du maréchal étant responsable du confort du cheval mais aussi de sa santé menacée par une mauvaise locomotion. Les compétences du maréchal-ferrant engagent aussi la sécurité des cavaliers. Il faut respecter le cheval et savoir le soigner (abcès...). C'est dire que la chose est sérieuse.

L'école de maréchalerie

Le site de l'école s'établit en 1999 dans les locaux des anciens abattoirs. Reconnue par l'Ecole française des métiers du cheval, elle est chapeautée par la Fédération française d'équitation. Monsieur Eric Thomas, directeur de

l'école, est assisté de son fils Kévin et d'Olivier Depée, maréchal-ferrant à Dornecy (voir Vents du Morvan n°24) est un spécialiste des sports équestres, comme nous le verrons ultérieurement.

Le hasard a voulu que nous assistions à l'épreuve du brevet fédéral de maréchalerie. Douze candidats dont une jeune fille, Marie-Hélène, se livraient à l'exercice de ferrage de chevaux confiés ce jour-là par le centre équestre de Chiddes.

Il arrive que les élèves soient demandeurs d'emploi ou en reconversion. Venus de toutes les régions de France et de l'étranger pour 40 % d'entre eux, ils se situent dans la tranche d'âge de 18 à 53 ans. Chacun trouve à se loger dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres et les



séjours varient de six à neuf mois, selon la qualification finale des candidats, entre septembre et mai. Le C.A.P.A. est reconnu par le ministère de l'Agriculture, validé par un numéro d'existence de la direction régionale de la formation professionnelle.



La fabrication du fer

Si la préparation du sabot à ferrer et la pose du fer sont deux opérations délicates qui doivent être parfaitement maîtrisées, le fer, qui va constituer le contact entre le sol et le cheval, demande la plus grande attention. Pour un fer de patte antérieure, on part d'une bande de fer doux de 290 mm de longueur, 25 mm de largeur et 8 mm d'épaisseur, appelé lopin. On abat les angles de la première extrémité, tout en tournant le lopin incandescent, pour l'arrondir. La forme nouvelle, prise ainsi par le lopin sera percée de sept trous carrés qui ne traversent pas encore toute l'épaisseur. Il s'agit seulement



de marquer profondément le futur passage des clous de ferrage. Ainsi, quatre marques sont faites à la branche extérieure du fer et trois à la branche intérieure.

Le maréchal procède alors à la contre-percée qui permettra au clou de traverser le fer. Ensuite, on tire le poinçon, c'est-à-dire le petit plat redressé, placé devant le sabot pour le bloquer. Ensuite, on procède à la finition puis à la pose. Nombreux sont ceux d'entre vous qui ont assisté à une telle opération.



Le parcours d'Eric Thomas

Le directeur de l'école a une longue expérience et une grande passion pour le cheval. Originaire d'Ouroux-en-Morvan, où il reçoit de son père les premières notions de maréchalerie. Il quitte, en 1984, le service militaire effectué à la Garde républicaine comme gendarme à cheval et maréchal-ferrant. La même année, il crée le centre hippique de la Chapelle du chêne à Château-Chinon. La place manque rapidement sur ce site pour assurer des formations adultes de cavalier, de bourrelier et de maréchal-ferrant. En 1989, Eric Thomas pratique l'équitation à

l'école nationale d'équitation de Saumur où il obtient son B.E.E.S.I.

Après Saumur, la formation se déploie sur trois sites : Champvert (58) reçoit la maréchalerie, Fontainebleau accueille deux écoles d'équitation, et la bourrellerie est installée à Saint-Flour. De 1993 à 2003, Eric Thomas est sélectionné dans l'équipe de France de saut d'obstacles.

Entre temps, en 1995, il crée à Chamnay, sur la commune de Maux (58), un élevage de pur-sang arabes issus du haras de Cluny. L'année 2003 sera décisive : il est sélectionné dans l'équipe de France d'endurance, mais c'est aussi l'année où une chute de cheval aurait pu mettre définitivement fin à sa carrière de cavalier sans les doigts d'orfèvre d'un chirurgien réputé. Aujourd'hui, il est redevenu cavalier de haut niveau en « équitation western ».

Que deviennent les diplômés ?

Ils sont maréchaux-ferrants pour leur centre équestre, spécialistes d'une écurie ou maréchaux itinérants indépendants. Après le départ de l'école, il semble que les liens tissés au cours de la formation ne soient jamais tout à fait rompus, et certains stagiaires reviennent régulièrement pour faire partie du jury à l'examen du C.A.P.A. et au B.F.

Pour tout contact : <http://www.formation-cheval.com/maréchal/descript.htm>



SAINT ELOI PATRON DE LA CONFRÉRIÉ LOCALE



■ **Saint Eloi**
statue XVIe siècle,
classée M.H.
Bois polychrome.
H.0,85m ; L.0,30 ;
P.0,25m.

Les attributs du forgeron, la pince, le fer à cheval et la clé sont figurés sur le socle de cette statue de saint Eloi qui, protégé de son lourd tablier de cuir, s'apprête à ferrer la patte d'un cheval qu'il tient dans sa main gauche.

Ce saint patron est fêté dans la localité le premier décembre, au cours d'une procession. Originaire du Limousin, il est évêque de Noyon en 640. Il fut un orfèvre authentique. Contrairement à la légende, il n'a pu ferrer des chevaux car cette technique n'est apparue qu'au XIe siècle. On raconte que le Christ déguisé en passant lui conseilla de couper la patte du cheval pour la ferrer plus commodément, se chargeant ensuite de la recoller. Pour diverses raisons, il est choisi comme patron de nombreuses corporations.